



- 1 - Châssis : 60/75 ; 60/95 ; 60/1050
- 2 - Fenêtre : 90/105 ; 90/125 ; 90/145 ; 90/165 ; 90/215 (all. fixe) ; 120/105 ; 120/125 ; 120/145 ; 120/165 ; 130 /105 ; 180/105
- 3 - Porte-fenêtre : 90/215 ; 120/215 ; 180/215
- 4 - Baie coulissante: 160/215 ; 180/215 ; 210/215 ; 240/215
- 5 - Porte de service :90/200
- 6 - Porte de garage : 240/200 ; 240/215 ; 400/200
- 7 - Porte de communication

Version novembre 2011

CE : Chauffe-eau (lorsque chauffage Electrique)

CH : Chaudière murale (lorsque chauffage Gaz)

Nota: la cote de 1.71m présente dans la salle de bain représente le passage pour une baignoire de 170x70

L'orientation des façades sera déterminée par le plan d'implantation

Les surfaces et les dimensions sont données à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiées en fonction de l'ajustement de l'enveloppe extérieure de la maison lors de l'adaptation au terrain.

NB : Perspectives non contractuelles (les modifications concernant les façades seront actualisées sur le permis de construire).